

## Rafale de démissions dans les IUT

À Caen, Cherbourg et Alençon, dix-neuf chefs de départements n'assureront plus leur mission administrative.

**« Dix-neuf chefs de départements sur 21, ainsi que de nombreux responsables de licences professionnelles, ont remis leur lettre de démission, avec effet au 28 mars. »**

Le geste est fort, mais il ne menace pas l'enseignement dispensé aux 3 500 étudiants des instituts universitaires de technologie de Caen, Cherbourg et Alençon. La notion de chef de département, placé sous l'autorité du directeur de l'IUT, recouvre l'aspect administratif de la fonction, assuré par des enseignants-chercheurs.

Cette double casquette, les intéressés reprochent à l'université de Caen, qui attribue les budgets aux trois IUT, de ne pas suffisamment en tenir compte. La notion de « chef de département », a notamment été rayée de l'organigramme par l'université.

### Équipements vieillissants

**« La renommée des IUT repose sur leurs liens avec le monde du travail, note Carine Traver, directrice de l'IUT de Caen. Mais aussi sur un encadrement individualisé de chaque étudiant. Les collègues, qui ne comptent pas leurs heures, ont le sentiment que leur travail n'est pas**

**reconnu. »**

La tension entre les IUT et l'université de Caen atteint son point culminant. Cette dernière a réagi dès hier. **« Sur les 21 000 heures que nous attribuons à l'encadrement et aux tâches administratives, 7 000 sont réservées aux IUT, remarque Dominique Kervadec, vice-président de l'université. Autrement dit, un tiers des heures, alors que les instituts représentent 12 % des effectifs étudiants. Leur spécificité n'est donc pas ignorée. »**

Les investissements, en 2018, ont baissé. Surtout à Caen et Cherbourg, privés de 100 000 € chacun pour renouveler leurs équipements vieillissants. Le budget 2019 devrait combler le retard.

Le projet de fusion des trois IUT, initié par l'université, ainsi que l'avenir des antennes de Lisieux et Vire, alimentent le climat d'inquiétude.

Les responsables de l'université de Caen ont accepté la proposition de dialogue, émise par les chefs de départements des IUT. Et la notion de chef de département a été réintégrée.

Benoît LE BRETON.